Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200067-20260429-D_2026_04_27_02-DE

N°2026.04.27*02

COMMUNE DE BERHET
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

DÉPARTEMENT Côtes d'Armor
ARRONDISSEMENT Lannion

Convocation du 14/04/2026
Nombre en exercice : 11
Nombre Présents : 10
Nombre de suffrages : 11
Dont Nombre de procuration : 01

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du Lundi 27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'Avril à 19 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal de Berhet, légalement convoqués se sont assemblés en la maison commune sous la présidence de Madame Laurence BENECH, Maire.

Présents : BENECH Laurence ; CHAPELAIN Yvon ; TURUBAN Aurélie ; STEPHAN Pierre ; LOAS Sylvie ; DROUMAGUET Pierre-Marie ; RIBAUT Laëtitia ; RONCIERE Céline ; SOYEUX Émilie ; LEGRAS Olivier
Absent excusé : OLLIVIER Guirec a remis un pouvoir à Mme BENECH Laurence
Absent :
Secrétaire de séance : SOYEUX Émilie

Mme le Maire s'est retirée, la présidence est prise par le 1er Adjoint M. Yvon CHAPELAIN

Objet : Compte Financier Unique 2025

L'Adjoint au Maire indique que le CFU remplace le compte administratif de la commune et le compte de gestion de la trésorerie.
Ce document prend effet à compter de l'exercice 2025 soit au 1er janvier 2025.

Les résultats entre ceux de la commune et du SGC de Lannion sont concordants.

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	=	241 761.52 €
Recettes de fonctionnement	=	238.629,19 €
Résultat de l'exercice	=	- 3.132,33 €
Résultat au 31-12-2024	=	55.495,47 €
Résultat de clôture 2025	=	52.363,14 €

Section d'Investissement :

Dépenses d'Investissement	=	99 880,86 €
Recettes d'Investissement	=	78.081,95 €
Résultat de l'exercice	=	- 21.798,91 €
Résultat au 31-12-2024	=	12.012,97 €
Résultat de clôture 2025	=	-9.785,94 €

Il soumet le Compte Financier Unique 2025 au vote

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200067-20260429-D_2026_04_27_02-DE

Après délibération le Conseil Municipal avec :

9 voix pour 0 voix contre 0 abstention

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget communal.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer la délibération approuvant les résultats du CFU.

La secrétaire de séance,
SOYEUX Émilie

MAIRIE de BERHET
Côtes D'Armor

L'adjoint au Maire
Yvon CHAPELAIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.